



Association « A nous les écrans »

101 Boulevard Krim Belkacem Alger

Tel / Fax: 021 74 36 08

Mail : anouslesecrans@gmail.com

www.anouslesecrans.com

Fiche d'inscription au concours

Pour faciliter la lisibilité, veuillez remplir ce formulaire en lettre capitale.

Nom

Prénom

Fonction

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Fax

Courrier électronique

Information sur le scénario

Titre original

Genre de scénario (Choisissez-vous une option)

Court-métrage

Documentaire

Comment avez vous connu notre concours ?

Signature avec mention lu et approuvé le règlement

Sous l'égide du **Ministère de la culture**

L'Association des réalisateurs indépendants

« A nous les écrans »

Lance

La **2ème** édition du Concours National de Scénario

Règlement du concours

Article 1 : Le concours est ouvert à tous les auteurs de scénarios de court métrage et de documentaire. Le thème pour le court métrage est libre

Le thème fixé pour le documentaire : L'indépendance de l'Algérie et cela à l'occasion du 50e anniversaire de fête de l'indépendance du 5 juillet 1962.

Article 2 : Les textes devront être rédigé en français ou en arabe, soigneusement saisis et envoyés uniquement par mail à : anouslesecrans@gmail.com.

Article 3 : Les scénarios doivent être originaux, jamais réalisés pour la télévision, le cinéma ou à titre privé.

Article 4 : Les participants doivent remplir le formulaire d'inscription téléchargé sur le site www.anouslesecrans.com et présenter un dossier comme suit :

- 1- Un Curriculum Vitae de l'auteur.
- 2- Un synopsis développé en langue française (obligatoire)
- 3- Scénario complet
- 4- Note d'intention

Article 5 : Un Jury composé de trois professionnels : Lyes Salem, Algérie (Président du jury), Shadya El Oueslati, Tunisie (Membre) et Abdillah El Djouhari, Maroc (membre) pour le court métrage.

Le réalisateur de documentaire Malik Ait Aoudia, présidera le jury pour le documentaire avec deux membres. Les deux jurys se chargeront de juger de la qualité de textes proposés.

Article 6 : Deux prix récompenseront les meilleurs scénarios :

- Prix du meilleur scénario de documentaire consacré à l'indépendance : 200 000 DA
- Prix du meilleur scénario de court métrage : 150 000 DA

Les lauréats du concours seront prioritaires pour l'aide du FDATIC du Ministère de la Culture

Des mentions seront distribuées aux lauréats suivant et des diplômes seront distribués à tous les lauréats.

Article 7 : La date limite pour l'envoi des scénarios est fixée 31 mai 2011. La date des remises des prix est fixée pour le mois de juin 2011, lors des JCA (Journées cinématographiques d'Alger)

Article 8 : Les lauréats ont l'obligation de faire mention sur le générique de l'œuvre réalisée à partir du scénario primé par le concours national organisé par l'Association A nous les écrans sous l'égide du Ministère de la Culture.